

Sur motion de M. Martin, secondé par M. McMullen,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre, un état donnant les noms des inspecteurs de blé nommés par le gouvernement à Fort-William, le nombre de chars de blé inspectés chacune des années de 1887 à 1894, inclusivement, le nombre de minots de blé expédiés des élévateurs de Fort William chacune des dites années, la quantité moyenne de blé emmagasinée dans les élévateurs du chemin de fer du Pacifique Canadien à Fort-William chacune des dites années, les honoraires alloués pour l'inspection et la quantité de grain que l'inspecteur est autorisé à prendre dans chaque char à titre d'échantillon.

Sur motion de M. Borden, secondé par M. Flint,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1891, entre le gouvernement et aucunes personne ou personnes, de toutes pétitions au ministre des Travaux Publics et de tous rapports d'ingénieurs concernant la jetée de Morden, N.-E.

M. McMullen propose, secondé par M. Béchar, —qu'il soit mis devant cette Chambre, un état donnant les sommes d'argent perçues pour taxes, honoraires ou loyers quelconques par la Compagnie du pont de chemin de fer de Frédéricton et St. Mary, chaque année séparément, jusqu'à la clôture de ses opérations l'an dernier; le montant payé au gouvernement du Canada comme intérêt sur les \$300,000 prêtées à la compagnie, le chiffre des arrérages dus jusqu'au 30 juin 1894, et le montant, s'il en est, payé depuis cette date.

Et, un débat s'ensuivant :

A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill à l'effet d'assurer la meilleure observance du jour du Seigneur, ordinairement appelé dimanche.

M. Charlton propose, secondé par M. Christie,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Et la question étant posée;—elle est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, reprend le débat ajourné sur la motion proposée lundi dernier,—qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance et papiers échangés entre le gouvernement ou quelqu'un en son nom et les autorités américaines, depuis la dernière session du parlement, concernant l'autorisation de transporter le bétail canadien par le territoire américain pour l'expédier des ports américains dans la Grande-Bretagne, et copie de tous réglemens à ce sujet.

Et la question étant posée sur la dite motion;—elle est résolue affirmativement.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.